

CHARTRE DE L'ASSOCIATION VALLONS SOLIDAIRES, PÔLE ESS DES VALLONS DE VILAINE

L'association est :

Un regroupement d'acteurs de l'ESS qui s'associent dans une optique de mutualisation, d'interconnaissance et de coopération.

VALLONS SOLIDAIRES RECONNAÎT SES MEMBRES SELON LES PRINCIPES SUIVANTS :

- Les organisations de l'Économie Sociale et Solidaire sont des groupements de personnes qui ont pour principes la gouvernance démocratique, l'égalité de leurs membres, l'autonomie de gestion et l'indépendance vis à vis des pouvoirs publics.
- Les bénéficiaires du projet prennent part aux décisions de l'organisation.
- Pour ces structures, l'Humain prime sur le capital ; ainsi les résultats sont partagés en étant réinvestis dans le projet.
- En lien avec tous les acteurs, politiques, économiques et citoyens, les organisations de l'ESS participent au développement local dans une perspective durable notamment par la création et le renforcement d'activité.
- Terreaux d'expérimentation, elles revendiquent une dimension militante et l'utilité sociale de leurs projets.

VALLONS SOLIDAIRES S'EST DONNÉ POUR OBJECTIFS :

- De constituer un réseau d'acteurs de l'ESS, proche de ses partenaires publics et privés.
- D'être centre de ressources pour les structures existantes et en projet : information, formation et accompagnement.
- De participer au développement du territoire par la mise en place d'actions collectives.
- De promouvoir l'Économie Sociale et Solidaire et ses membres.